

Onze salariés grévistes du site poitevin d'[ITRON FRANCE](http://www.itron.com/fr) / T : 05.49.62.70.00 (siège à Chasseneuil-du-Poitou/86), spécialisée dans la fabrication de compteurs électriques, ont été assignés hier matin devant le juge des référés du tribunal de grande instance de Poitiers. La direction réclame la levée du piquet de grève. Face au blocage des négociations, l'avocat représentant les délégations syndicales propose une médiation. Proposition à laquelle laquelle l'avocat de l'entreprise a répondu ne pas être opposé, à la condition préalable que le piquet de grève, qui dure depuis huit jours, soit levé. Le juge des référés rendra son ordonnance aujourd'hui en début d'après-midi. [www.itron.com/fr](http://www.itron.com/fr)